



L'EXCELLENCE ÉQUESTRE FRANÇAISE

LE BIEN-ÊTRE

LA MÉDIATION ÉQUINE

POUR NOS CHEVAUX, NOS ATHLÈTES, ET POUR TOUS LES FRANÇAIS

EDITO



« *CHERS AMIS,*

L'équitation française a franchi un pas historique en créant un Fonds destiné à soutenir l'excellence équestre française.

Initié par le président de la Fédération, Serge Lecomte, ce Fonds est issu d'une réflexion menée depuis plusieurs années visant à créer une structure au service de tous les acteurs de la filière : cavaliers, éleveurs, propriétaires, entraîneurs, organisateurs, dirigeants de centres équestres, mais aussi les différents publics accueillis.

L'équitation est une pratique unique au monde : c'est le seul sport olympique/paralympique qui est pratiqué par les hommes et femmes, jeunes et seniors, et qui rassemble deux athlètes : un cheval et un cavalier.

L'excellence équestre française est reconnue pour la performance et notre tradition.

Par ce Fonds, nous souhaitons perpétuer cette excellence en plaçant le cheval au cœur de notre action. Veiller à son bien-être et à son épanouissement, soutenir l'engagement de nos cavaliers et nos propriétaires dans la performance, développer l'accès aux bienfaits de la relation Cheval-Homme auprès des plus fragiles.

Le cheval est inscrit dans l'imaginaire de l'humanité depuis la nuit des temps. Sans respect du cheval, le cavalier n'est rien et cette préoccupation quotidienne forge l'implication de chaque acteur. Le cheval est notre partenaire, il est notre préoccupation, il est notre meilleur ami. »

Olivier Klein,
Président d'Equi'Action



« La Fédération Française d'Équitation s'est engagée depuis plus de cent ans au service de l'équitation et de ceux qui la font vivre, partout en France. Unique et originale, à la fois au niveau sportif et sur la scène internationale, la Fédération a su évoluer entre tradition et modernité. Par des choix ambitieux et précurseurs, nous avons positionné le cheval principalement, ainsi que les établissements équestres, leurs dirigeants et les enseignants au cœur du projet fédéral. Cela a été déterminant dans le développement des activités équestres de ces quarante dernières années. Ce modèle robuste, rendu possible par la maturité de ses acteurs, a permis de trouver les réponses adaptées face à la crise sanitaire et ses conséquences sur la société. Soyons fiers de l'équitation et de ceux qui en font une réalité sportive, sociale et économique dans notre pays. »

Serge Lecomte,
Président de la Fédération Française d'Équitation



LE FONDS DE DOTATION ÉQUI'ACTION S'ENGAGER POUR LA PLACE DU CHEVAL DANS LA SOCIÉTÉ ET L'EXCELLENCE ÉQUESTRE FRANÇAISE

Initié en 2021 par la Fédération Française d'Équitation, le Fonds de dotation Équi'Action s'engage au service du cheval et de l'excellence équestre française. L'Équitation française se dote ainsi d'une structure qui va renforcer la place du cheval au centre du sport et le faire rayonner en France et à l'international grâce à l'engagement de chacun. Cette action se veut à l'image de ceux qui feront l'équitation de demain en réunissant et fédérant la famille équestre autour de trois objectifs : soutenir, renforcer, développer.

Les enjeux du Fonds pour l'excellence équestre française

TRANSMETTRE

Les savoir-faire et savoir-être
aux nouvelles générations

PRÉSERVER

notre patrimoine et promouvoir
l'équitation de tradition
française

S'ENGAGER

auprès de l'excellence équestre
pour faire rayonner l'équitation
française au plus haut niveau

PLACER

le bien-être du cheval
au cœur de l'équitation française
pour promouvoir l'excellence
équestre et sa reconnaissance
au niveau international



SOUTENIR

L'ENGAGEMENT DES CAVALIERS
ET DES PROPRIÉTAIRES
AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE
ET DE L'ÉPANOUISSEMENT
DU CHEVAL.

Équi'Action valorise l'excellence équestre sportive en s'impliquant dans des programmes d'études, de formations, d'actions, de campagnes de sensibilisation et de pédagogie.



RENFORCER

L'ACCÈS AUX BIENFAITS
DE LA RELATION
CHEVAL-HOMME.

Équi'Action consolide le rôle du cheval médiateur et les bienfaits de la relation Cheval-Homme, à travers quatre thématiques : santé et bien-être, soins, handicap et inclusion.



DÉVELOPPER

LES PRATIQUES DE MÉDIATION
AVEC LES ÉQUIDÉS EN LIEN
AVEC LES CENTRES ÉQUESTRES
AFFILIÉS FFE.

Équi'Action agit pour un accès facilité au cheval pour tout type de public, la découverte des bienfaits de la pratique et l'accompagnement des publics sensibles grâce aux centres équestres labellisés FFE.



LA FRANCE, TERRE D'EXCELLENCE ÉQUESTRE

Nation de tradition équine, la France est fortement liée au cheval depuis des siècles. Le cheval a une histoire intimement liée à celle de notre société et représente un symbole de pouvoir, de force, de labeur et de modernité. La France est une référence équestre mondialement reconnue. 150 sportifs de haut niveau, 36 disciplines et 31 Équipes de France participent à cette reconnaissance.

L'EXCELLENCE ÉQUESTRE FRANÇAISE EN CHIFFRES

2011 : inscription de l'équitation de tradition française
au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

1^{re} nation en termes de licenciés
(700 000 licenciés & 2 000 000 de pratiquants)

3^e fédération sportive en France

1^{re} fédération sportive féminine en France

LA FRANCE PARMIS LES PREMIÈRES NATIONS À L'INTERNATIONAL 60 médailles remportées

JEUX OLYMPIQUES :



14 Or



11 Argent



10 Bronze

JEUX ÉQUESTRES MONDIAUX :



8 Or



12 Argent



5 Bronze

LES SPORTS ÉQUESTRES FRANÇAIS : UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE

Le cheval : un acteur économique et créateur de lien social au cœur des territoires

2 000 000 de pratiquants loisir et 700 000 licenciés pour 15 000 journées de compétitions organisées chaque année dans les différentes disciplines équestres (attelage, dressage, concours complet, sauts d'obstacles...) pour tous niveaux et tous publics. Le cheval constitue le cœur d'activités sportives, sociales et culturelles et participe ainsi à l'activité économique des territoires.

Lieux d'échanges et de rencontres, les clubs équestres sont présents sur tout le territoire français, en ville, dans les zones rurales ou péri-urbaines. Ils accueillent un public mixte et transgénérationnel.

Le cheval et la filière, c'est aussi 3000 personnes formées chaque année et 180 000 emplois directs ou indirects, ce qui fait de la France la première nation employeur de la filière en Europe.

Au sein de cet écosystème, la FFE joue un rôle central

Le travail de la Fédération Française d'Équitation est fondé depuis de longues années sur la relation Cheval-Homme. La FFE s'investit pour le cheval et l'excellence équestre française. À travers plus de 9500 établissements équestres affiliés, la FFE fait de la France la première nation en nombre d'établissements équestres en Europe. Elle encadre le sport de loisir, de compétition et de haut niveau, met en place des formations, et s'investit dans l'évolution de son sport.

Un Parc équestre fédéral unique au monde

Domaine de 400 hectares situé au centre de la France, cet équipement accueille la préparation des Équipes de France et l'Open de France, plus grand événement équestre au monde.

L'équitation comme école de la vie, le cheval comme épanouissement

La pratique de l'équitation, montée ou à pied, permet l'apprentissage du respect des autres, responsabilise et familiarise avec le vivant et la nature. Le cheval possède des vertus qui lui sont propres, ce qui en fait un animal unique. Il rassemble hommes et femmes de tous âges. L'équitation apporte des clés pour la vie et aide à la réinsertion de jeunes en difficulté, à l'épanouissement de personnes handicapées ou convalescentes.

HUIT LABELS QUALITÉ

*La FFE s'engage chaque jour
pour la reconnaissance
de la pratique équestre
et la qualité de l'offre.*

*École Française d'Équitation
École Française d'Attelage
Bien-être animal
Écurie de compétition
Sport Études : Sport Études Excellence
Équipe handi Club
Cheval Étape
Centre de tourisme Équestre*

4000
LABELS QUALITÉ
FFE ATTRIBUÉS



**LA FFE ORGANISE LA PLUS GRANDE
MANIFESTATION ÉQUESTRE AU MONDE
Le Generali Open de France**

NOS VALEURS

**RESPECT / RESPONSABILITÉ / ÉCOUTE / RIGUEUR
HUMILITÉ / PERSÉVÉRANCE / TRAVAIL**

LE TRYPTIQUE CHEVAL-CAVALIER-PROPRIÉTAIRE AU CŒUR DE LA PERFORMANCE

Jeux Olympiques et équitation ont une histoire commune. En 1900, l'équitation fait son entrée parmi les sports olympiques et depuis, la France brille souvent en or. Notre mission est de perpétuer cette excellence française en soutenant ses acteurs : le cheval, le cavalier et le propriétaire. Le Fonds de dotation s'engage ainsi à mettre à disposition de la FFE, de ses cavaliers et propriétaires, un soutien logistique, financier et un suivi constant du bien-être animal.

Dans ce cadre, la FFE a mis en place une convention tripartite (FFE – propriétaires – cavaliers) pour que les couples présélectionnés abordent les échéances internationales dans les meilleures conditions. Équi'Action participe à l'efficacité de ce programme en apportant des moyens additionnels.

RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE DU RÔLE DES PROPRIÉTAIRES

Essentiel dans la carrière sportive du cheval, le propriétaire honore les sélections en Équipe de France en s'engageant à veiller au bien-être de son cheval.

Sans propriétaires, moins de chevaux seraient mis à disposition du sport français et il n'y aurait pas d'équitation française telle que nous la connaissons aujourd'hui. Ils constituent la clé de voûte de notre sport. Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques, le cheval et le cavalier doivent être de la même nationalité. Le cheval portant la nationalité de son propriétaire, nous devons impliquer et soutenir les propriétaires en amont des Jeux afin qu'ils conservent leurs chevaux. Dans ce cadre, Équi'Action témoigne sa marque de reconnaissance auprès des propriétaires dont les chevaux feront partie de l'Équipe de France pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

**Le cavalier et le cheval
bénéficient aussi
d'un soutien spécifique
selon leur projet sportif.
Le Fonds renforce aujourd'hui
les actions de la FFE
auprès de ses athlètes.**

QUELQUES EXEMPLES DE NOS ACTIONS...



SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FFE DES COUPLES ATHLÈTES DANS LEUR PROJET SPORTIF

En fonction des besoins spécifiques des couples athlètes, nous les accompagnons dans leur préparation physique et mentale.

OPTIMISER L'ENTRAÎNEMENT DES COUPLES ATHLÈTES

En vue des grandes échéances internationales à venir, la personnalisation des entraînements physiques et mentaux, à domicile si besoin, en concertation avec les attentes de la Fédération et de la DTN est essentielle. Équi'Action abonde la dotation mise en place par la FFE pour les entraîneurs afin d'optimiser et de garantir la performance du couple athlète.

ASSURER L'ÉVOLUTION DE NOS CAVALIERS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Équi'Action soutient l'embauche d'une aide qui viendra s'occuper et entretenir les chevaux lors des absences du cavalier athlète et de ses chevaux de tête. Elle leur permet de partir régulièrement en compétition pour se préparer aux grandes échéances internationales, tout en garantissant le bien-être et l'activité des chevaux restés aux écuries.

RENFORCER LE SUIVI VÉTÉRINAIRE DES CHEVAUX ATHLÈTES

La Fédération s'est engagée à privilégier systématiquement le bien-être animal. Elle a pour cela signé la charte pour le bien-être équin et est initiatrice de la Charte du sport de haut niveau FFE. Les chevaux athlètes font tous l'objet d'un entraînement personnalisé et d'une attention particulière de la part des propriétaires, cavaliers et grooms. Équi'Action soutient les actions mises en place par la Fédération en finançant un suivi vétérinaire plus poussé auprès des chevaux de haut niveau afin d'allier performance et bien-être.

*Les épreuves équestres de dressage
et paradressage se dérouleront
dans le cadre somptueux du Château
de Versailles lors des prochains
Jeux Olympiques et Paralympiques
Paris 2024.*



LES DISCIPLINES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES



CONCOURS COMPLET

Le concours complet (CCE) associe épreuves de dressage, cross sur des terrains naturels souvent très impressionnants et saut d'obstacles. Le dressage met en valeur la communication entre cheval et cavalier. Le cross est une épreuve de saut et d'endurance qui consiste à galoper et franchir des obstacles dont la construction évoque des situations naturelles. Pour les couples d'athlètes, il s'agit d'atteindre la ligne d'arrivée en traversant les différents obstacles dans le temps imparti tout en gérant l'endurance du cheval. Deux classements existent pour cette épreuve : individuel et par équipe.

En 2021, aux Jeux Olympiques de Tokyo, notre Équipe de France a remporté la médaille de bronze par équipe.

Michel Asseray, DTN adjoint de la Fédération Française d'Équitation :

« La FFE agit au quotidien en accompagnant des jeunes couples sur des compétitions internationales et en maintenant ses efforts sur leur formation pour créer un vivier de futurs champions, susceptibles de remporter des médailles lors des prochaines échéances internationales. Le Fonds Equi'Action s'engage à soutenir ces couples et leurs entraîneurs afin qu'ils puissent se consacrer pleinement à leur formation, leur préparation et à la mise en place de leur projet sportif. »

CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

Le concours de saut d'obstacles (CSO) consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans faute, dans une limite de temps, sans renverser de barres ni refuser un obstacle. Ces derniers sont impressionnants tant par leur hauteur, que leur technicité et leur esthétisme.

Lors des Jeux Olympiques 2016 à Rio, la France a remporté la médaille d'or par équipe, après une compétition forte en émotions.

Sophie Dubourg, DTN de la Fédération Française d'Équitation :

« Tous nos projets sont tournés vers les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Premières échéances : les Championnats du Monde en 2022 puis les différentes Coupes du Monde jusqu'en 2024. Le saut d'obstacles est la discipline la plus visible par le grand public. La Fédération investit auprès des propriétaires et cavaliers pour qu'ils bénéficient d'une relation au plus près de leurs attentes sportives. Le Fonds Equi'Action s'engage à soutenir les couples, entraîneurs et propriétaires dans une construction des Équipes de France à long terme et du bien-être des chevaux. »



DRESSAGE

Le dressage développe les qualités d'un cheval en s'appuyant sur une éducation harmonieuse. Souplesse, élégance et confiance sont les maîtres-mots de la discipline. Cette pratique, issue de l'équitation de tradition, est un art qui laisse entrevoir le dialogue entre le cheval et le cavalier, alliant qualités athlétiques et expressions artistiques.

Jean Morel, de la Fédération Française d'Équitation en charge du Dressage :

« Le dressage est un art à l'origine de toutes les disciplines équestres révélant l'harmonie de la relation cheval-cavalier. Pour cette discipline, le circuit est majoritairement international, ce qui entraîne un important coût financier de déplacement et d'entretien des chevaux. Le Fonds Equi'Action s'engage à aider les couples athlètes et garantir leur bien-être afin qu'ils puissent se consacrer pleinement à la préparation et à la mise en place de leur projet sportif. »



PARADRESSAGE

Grâce au couple cheval-cavalier, le cavalier en situation de handicap réalise de véritables prouesses sportives. La pratique de haut niveau implique :

- La répartition des cavaliers en 5 grades en fonction de la gravité de leur handicap.
- Un cheval adapté à la pratique du paradressage et entraîné régulièrement et conjointement par un cavalier valide et un cavalier athlète pour maximiser son potentiel.
- Une attention particulière au bien-être du cheval. C'est un athlète au même titre que son cavalier.

Fanny Delaval, CTN Paradressage de la Fédération Française d'Équitation :

« Depuis 2017, de nombreuses actions ont été mises en place par la FFE pour soutenir la discipline. La plupart des cavaliers para n'a pas d'activité professionnelle et le coût financier et humain reste important. Equi'Action s'engage à soutenir ces couples (ndlr. chevaux et cavaliers), à favoriser leur pratique à haut niveau et à permettre leur reconnaissance à l'international dans l'écoute et le respect de leur bien-être. »

LE CONTACT DU CHEVAL ET SES BIENFAITS

Après avoir travaillé au service de l'Homme, accompagné ses loisirs, le cheval se découvre depuis plusieurs années une nouvelle place : celle de médiateur. Disposant d'une grande faculté d'empathie, il participe à l'accompagnement et aux soins de personnes malades, handicapées ou en difficultés.

Exercée par un professionnel soignant ou médico-social, la médiation propose une action utilisant les équidés comme partenaire au service de la personne malade, handicapée, en difficulté psycho-sociale ou ayant un besoin spécifique en santé. Les bénéficiaires prioritaires sont l'amélioration de l'état de santé psychocorporel, de l'intégration sociale et le mieux-être.

Excellent médiateur par son effet « miroir », le cheval est de plus en plus sollicité dans une visée thérapeutique, sportive ou de loisir.



150 000

**PERSONNES ATTEINTES
D'UN HANDICAP**

*accueillies dans les poney-clubs
et centres équestres (enquête interne 2017).
Un chiffre qui ne cesse d'augmenter.*

NOS EXEMPLES DE PROJETS

DÉPLOYER LES PRATIQUES DE MÉDIATION ÉQUINE AUPRÈS DU PLUS GRAND NOMBRE

Cette ambition se traduit par le développement de la pratique en proposant un encadrement professionnel, des programmes adaptés aux différents publics et pathologies et l'élargissement du rôle des structures équestres sur le territoire.

Le Fonds de dotation Équi'Action soutient différents projets afin de :

- légitimer la pratique (formation et contenus) et la promouvoir pour faciliter sa diffusion auprès de tous les publics concernés.
- développer le réseau et les liens entre les différents champs (équestre, sanitaire, social, médico-social et éducatif) pour construire des offres cohérentes répondant aux besoins de chacun et à proximité des personnes fragiles.



SOUTENIR LA PROFESSIONNALISATION ET LÉGITIMER LES PRATIQUES DE MÉDIATION

Objectif : analyser et mettre en évidence les bienfaits de la médiation animale équine - MAE.

Basées sur l'observation des bienfaits sur des patients atteints de différentes pathologies, ces recherches vont être menées en lien avec les structures de santé. Ces données permettront de compléter les informations existantes et seront diffusées pour promouvoir la pratique, sa professionnalisation et la formation de son encadrement.

Plusieurs publics sont concernés par les projets proposés dans le cadre du Fonds de dotation : patients atteints d'autisme, personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (la FFE a déjà mis en place un partenariat avec France Alzheimer portant sur la pratique de l'équithérapie dans la perspective d'une diminution des symptômes de cette pathologie), AVC, sénior...

DÉVELOPPER LES PARCOURS DE SOINS

Objectif : accroître le réseau et les liens entre les différents champs (équestre, sanitaire, social, médico-social et éducatif) pour répondre aux besoins de chacun et à proximité des publics concernés.

Ces parcours seront élaborés dans le cadre de programmes thérapeutiques réalisés par plusieurs centres équestres sélectionnés par Équi'Action et le pôle « Cheval et Diversité » de la Fédération.



Contactez-nous
pour plus d'informations

S'ENGAGER AVEC

**ÉQUI
ACTION**
FONDS DE DOTATION
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION



POURQUOI ?

SOUTENIR

des projets au service des publics les plus fragiles en leur permettant d'accéder aux bienfaits de la relation cheval et Homme.

REJOINDRE & PARTICIPER

au développement de l'excellence équestre française en contribuant directement aux actions et en **bénéficiant d'un programme de reconnaissance sur-mesure en fonction de votre participation.**

DÉVELOPPER

des actions au service du bien-être du cheval.

PROMOUVOIR

les valeurs universelles de l'équitation.



COMMENT ?

DEVENIR MÉCÈNE

Vous pouvez faire un don via www.equiaction.fr ou à contact@equiaction.org.

DÉPOSER UN PROJET

Sur www.equiaction.fr



QUELLE FISCALITÉ ?

Le don via le Fonds de dotation de la FFE ouvre droit à une réduction fiscale. Il remplit en effet les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

PARTICULIER

66 % du montant de vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

ENTREPRISE

Les dons effectués à Équi'Action permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts sur les sociétés de 60 % du montant du don dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'entreprise (excédent reportable sur 5 ans).




**ÉQUI
ACTION**
FONDS DE DOTAION
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

ÉQUI'ACTION
Parc Équestre Fédéral,
41600 LAMOTTE-BEUVRON

contact@equiacion.org
+33 (0)2 54 94 61 18